



MINISTÈRE DE LA CULTURE

CENTRE DES MONUMENTS NATIONAUX

FICHE DE POSTE
2024-1738389

Tous les postes du Ministère de la culture et de ses établissements
sont ouverts aux personnes reconnues comme travailleurs(es) handicapés(es)

N° CSP DE DIFFUSION (en cas de republication) :

Paris, le 29/10/2024

Intitulé du poste (F/H):

Administrateur / Administratrice

Abbaye et musée d'art et d'archéologie de Cluny, La
Chapelle des Moines de Berzé, le trésor de la Cathédrale de
Lyon

Catégorie statutaire : A+

Corps : Conservateur

Code corps : CSVT

Groupe RIFSEEP : 1

Grille CMN : 5

Métier cadre de gestion :

Administrateur

Domaine(s) Fonctionnel(s) : (Cf. Répertoire ministériel des métiers de la culture – RMCC 2012)
Conservation, architecture et patrimoine architectural

Emploi(s) Type : (cf. Répertoire ministériel des métiers de la culture – RMCC 2012)
Responsable d'un établissement de conservation et de restauration des patrimoines – CUL10A

Adresse administrative et géographique de l'affectation :

Abbaye de Cluny (71250)

Missions

En tant que directeur de site, vous portez la politique générale du CMN auprès de tous les acteurs locaux, partenaires politiques, institutionnels, privés et représentez l'établissement sur le territoire.

Vous gérez un site ou des monuments d'une circonscription au quotidien, et êtes garant de l'ouverture des sites à tous les publics, en vous assurant de la qualité de l'accueil et de l'expérience des visiteurs.

Vous conduisez une politique de développement scientifique et culturel pour les sites dont vous assurez la direction et dont vous développez la fréquentation, en veillant à leur valorisation et à leur préservation.

Soucieux des enjeux de responsabilité environnementale et sociétale du secteur culturel et patrimonial, vous positionnez au cœur de votre stratégie de développement les publics dans leur diversité et la préservation de l'environnement.

Activités principales

Vous contribuez à la priorisation, à la définition et à la mise en œuvre de la programmation des travaux d'aménagement, d'entretien et de restauration sur le bâti et les collections :

- Vous proposez une programmation annuelle des travaux d'aménagement et d'entretien des sites et en suivez l'exécution avec l'appui des directions du siège ;
- Vous déterminez des priorités pour les travaux de restauration que vous soumettez à l'arbitrage de la direction de l'établissement, et assurez le suivi des chantiers, avec l'appui de la Direction de la conservation des monuments et des collections ;
- Vous coordonnez les différents acteurs intervenant sur ces opérations de travaux, pour assurer de bonnes conditions de visite pour les publics et de travail pour les personnels ;
- Vous assurez la conservation du musée et de ses collections.

Vous êtes responsable de la mise en valeur des sites :

- Vous élaborez un projet de monument pluriannuel qui fixe les axes stratégiques pour chacun des sites dont vous assurez la direction ;
- Vous conduisez une réflexion sur le parcours permanent du monument en vue de le valoriser et de le développer sur la durée, dans le but d'améliorer l'expérience des visiteurs ;
- Vous concevez, adaptez et développez des offres culturelles et pédagogiques des monuments (parcours de visite, modes de visite, outils de médiation, manifestations événementielles, expositions, activités pédagogiques...) ;
- Vous collectez, contribuez, développez et diffusez la connaissance scientifique, le contenu scientifique et documentaire des monuments. A ce titre, vous construisez des partenariats scientifiques et pédagogiques, êtes en mesure de contribuer à des publications, assurez l'enrichissement et la conservation du fonds documentaire...

Vous êtes garant des enjeux de sécurité et sûreté sur ces sites :

- Vous êtes le responsable unique de sécurité des sites dont vous assurez la direction (sauf exception). Vous vous assurez à ce titre de la mise en œuvre et du respect de l'ensemble des procédures de sécurité et de sûreté ;
- Vous préparez et mettez en œuvre les dossiers de commission de sécurité.

Vous développez l'attractivité, la fréquentation et les recettes des sites que vous dirigez :

- Vous êtes responsable de la communication pour vos sites. Vous déployez une stratégie de communication, avec l'appui du siège. Vous êtes, en lien avec la mission de la communication du siège, l'interlocuteur privilégié des médias.
- Vous recherchez des financements pour l'ensemble des projets des sites que vous dirigez, auprès de partenaires publics et privés. Vous construisez et défendez des dossiers de demandes de subvention et de mécénat.
- Vous définissez une politique de promotion, en lien avec le siège, et la mettez en œuvre.
- Vous définissez une stratégie commerciale qui repose à la fois sur l'animation et l'enrichissement des librairies-boutiques des sites, la location des sites à des tiers (tournages, prises de vue, occupation d'espaces...) en vous assurant du respect de la conservation des sites
- Vous identifiez et mettez en œuvre tout moyen pour développer la fréquentation des monuments et leurs recettes, au regard du potentiel des sites, de leurs contraintes d'accès et des moyens à disposition ;

Vous assurez le management de l'équipe en charge de l'ouverture au public, l'animation des sites et la gestion administrative, financière et juridique des sites :

- Vous êtes responsable de l'animation du collectif de travail et du dialogue social au sein de vos équipes ;
- Vous définissez l'organisation du travail adaptée à l'activité et mettez en œuvre les améliorations nécessaires à la qualité de vie au travail et à la satisfaction du visiteur ;
- Vous veillez à l'optimisation des conditions de travail ;
- Vous déterminez et pilotez votre budget, et justifiez son exécution auprès des directions support ;
- Vous mettez en place les procédures administratives et juridiques qui s'imposent dans le cadre du déploiement des activités des sites : marchés publics, conventions...

Compétences principales mises en œuvre : (cotés sur 4 niveaux initié – pratique – maîtrise - expert)

Compétences techniques :

- Expérience d'au moins 5 ans dans une fonction de direction d'ERP culturel ou patrimonial avec encadrement d'équipes
- Conduite confirmée de projets complexes et transversaux
- Excellentes qualités rédactionnelles : notes administratives, dossiers, programmations, courriers, articles...

Savoir-faire :

- Capacité à dialoguer avec une diversité d'acteurs (institutions, usagers, médias...), à négocier, à prendre la parole en public
- Appétence pour le secteur administratif
- Goût pour la polyvalence

Savoir-être :

- Très bonnes qualités relationnelles

Environnement professionnel :

Le Centre des monuments nationaux (CMN) rassemble, depuis plus d'un siècle, le plus important réseau de sites et monuments de France, de la préhistoire à nos jours.

Fort de la richesse de ce bien commun, de la diversité des lieux et savoir-faire de ses équipes, il œuvre chaque jour pour conserver, révéler et transmettre ces patrimoines naturels et culturels à tous les publics.

En faisant dialoguer histoire, art et culture, il fait de ses monuments des lieux de connaissance, de création, d'émotion et de partage qui contribuent à renforcer le lien social.

Présidé par Marie Lavandier, le CMN est un établissement public sous tutelle du ministère de la Culture. Créé en 1914 sous le nom de Caisse nationale des monuments historiques et préhistoriques, il devient le CMN en 2000. Ses 1 470 agents ont accueilli plus de onze millions de visiteurs en 2023.

*S'appuyant sur une politique tarifaire adaptée, le CMN facilite la découverte du patrimoine monumental pour tous les publics. Son fonctionnement repose sur ses ressources propres issues notamment de la fréquentation, des ventes en boutique dans son réseau de librairie boutique, des locations d'espaces ou encore du mécénat. Fondé sur un système de péréquation, le **Centre des monuments nationaux** est un acteur de solidarité patrimoniale.*

L'établissement a par ailleurs pour mission d'assurer, la conservation, la restauration et l'entretien des monuments placés sous sa responsabilité.

Le CMN assure également une mission d'éditeur public sous la marque Éditions du patrimoine. Il contribue ainsi fortement à la connaissance et à la promotion du patrimoine.

Les monuments sont gérés par un administrateur avec, à ses côtés, une équipe dont les compétences portent sur les missions administratives et comptables, culturelles, éducatives, d'entretien, de développement domanial, touristique et économique.

Les services du siège accompagnent les monuments pour le développement de ceux-ci sur un certain nombre de sujets clefs : développement économique, éditorial, parcours de visite, affaires domaniales et immobilières, maîtrise d'ouvrage, affaires juridiques, mécénats et partenariats, marchés et politique d'achat, ressources humaines, communication, agence comptable,

Dans le cadre de sa stratégie de Responsabilité Sociale des Organisations (RSO), Le Centre des Monuments Nationaux, dispose du double label :

*« **Label Egalité Professionnelle** » et le « **Label Diversité** » L'Établissement s'engage à promouvoir l'égalité professionnelle et la prévention des discriminations dans leurs activités de recrutement.*

Une cellule d'écoute, d'alerte et de traitement est mise à la disposition des candidats ou des agents qui estimerait avoir fait l'objet d'une rupture d'égalité de traitement : signalement-culture@conceptrse.fr

Ou avoir fait l'objet de discrimination : https://formulaire.defenseurdesdroits.fr/formulaire_saisine/

Les monuments

Abbaye de Cluny – Musée d'art et d'archéologie

L'abbaye de Cluny est une abbaye bénédictine fondée en 910 par le duc d'Aquitaine et Comte d'Auvergne Guillaume 1^{er}. Cluny fut un foyer de réforme de la règle bénédictine et un centre intellectuel de premier plan au Moyen-Age classique.

Des abbés illustres se succéderont à la tête de l'abbaye pendant les siècles suivants, comme Richelieu ou Mazarin, mais rien n'arrêtera le déclin progressif de la puissante abbaye. Pourtant, vers 1750, on reconstruit les bâtiments conventuels et on dote ainsi l'abbaye d'un vaste complexe de style classique reposant sur trois piliers : la qualité, l'élégance et l'équilibre. On assiste à la disparition quasi complète des bâtiments du Moyen Âge au profit d'une nouvelle conception architecturale.

La Révolution éclate peu de temps après les travaux et met un terme à la vie monastique à Cluny. Le 25 octobre 1791, une dernière messe est célébrée dans l'église abbatiale en présence de douze moines.

La ville assiste à la dégradation systématique du monastère abandonné et les pillages contribuent à sa destruction. En 1798, les bâtiments sont saisis comme biens nationaux et mis en vente.

L'ancienne abbaye fait l'objet d'un classement au titre des monuments historiques en 1862. Il s'agit d'un classement très vaste, comprenant de nombreux éléments architecturaux (dépendances, palais, tours, murs d'enceinte, édifices communs, écuries, etc.). L'ensemble est un site archéologique inscrit le 25 mars 1941.

L'histoire du **musée d'art et d'archéologie**, choix du bâtiment qui l'abrite et constitution de ses collections, est étroitement liée à la destruction de l'abbatiale. Devenu bien national en 1789, le palais Jean de Bourbon est épargné par les pillages qui ont lieu lors du démantèlement de l'abbaye. Au début du XIX^e siècle, Jean-Baptiste Ochier, docteur en médecine, hérite du palais abbatial et décide d'y installer ses collections. À sa mort en 1864, la veuve du docteur Ochier en fait don à la ville de Cluny pour la création d'un musée. Auguste Pécoul est nommé conservateur du futur musée. L'inauguration du musée a eu lieu le 15 août 1866.

Depuis, il a connu de nombreux remaniements et vu ses collections s'enrichir au gré des découvertes lors des différentes fouilles archéologiques dans l'abbaye et des chantiers dans la ville. Le Musée d'art et d'archéologie est un musée municipal, ouvert au public dans le cadre d'un partenariat entre la ville de Cluny et le Centre des monuments nationaux.

Chapelle des Moines de Berzé-la-Ville

Créé par l'abbé de Cluny Hugues de Semur, et isolé de la vie intense de l'abbaye de Cluny, le prieuré de Berzé-la-Ville recevait des hôtes de marque... Ses décors sont un chef-d'œuvre de la peinture murale du XIIe siècle et les seuls témoins de la peinture monumentale clunisienne.

La chapelle est classée Monument Historique en 1893. Après la Seconde Guerre mondiale, l'ensemble des bâtiments est mis en vente. Mais Dame Joan Evans, archéologue et mécène britannique, rachète la chapelle et en fait donation à l'Académie de Mâcon en 1947. En 2016, l'ouverture au public est confiée au Centre des monuments nationaux.

Trésor de la Cathédrale de Lyon

Au cœur du quartier historique de Lyon, le trésor offre une collection de pièces emblématiques, de l'époque byzantine au XIXe siècle, d'une qualité exceptionnelle : ivoires, orfèvrerie médiévale, tapisseries, vêtements liturgiques... En 1937, un projet d'exposition du trésor est pensé. Il ouvre au public à partir de juin 1939, mais la déclaration de guerre en septembre l'oblige à fermer temporairement. Finalement confié au Centre des monuments nationaux, le trésor de la cathédrale de Lyon ouvre de nouveau ses portes en 2000. La salle haute de la manécanterie est aujourd'hui l'écrin du trésor, qui présente les différentes pièces archéologiques, principalement des objets liturgiques, dans différentes vitrines.

Plus de 145 000 visiteurs ont fréquenté ces monuments en 2023. Une vingtaine d'agents constitue l'équipe de cette circonscription, de l'administrateur aux agents d'accueil et de surveillance.

Vous contribuerez à la candidature de l'Abbaye de Cluny à l'inscription sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO. Vous aurez en charge la rédaction du projet scientifique et culturel du musée d'art et d'archéologie.

Vous développerez les relations avec les collectivités et notamment la ville dans la perspective du renouvellement de la convention de partenariat.

Liaisons hiérarchiques : Rattachement direct à la Direction générale

Liaisons fonctionnelles : Directions du siège, partenaires institutionnels et locaux...

Spécificités du poste / Contraintes / Sujétions :

- **Poste ouvert à tous statuts :** fonctionnaires de catégorie A (toutes fonctions publiques, merci de joindre votre dernier arrêté de situation administrative), et en contrat à durée indéterminée à temps complet. Pour un contractuel, nécessité de solliciter une reconnaissance des qualifications pour exercer la responsabilité des activités scientifiques d'un musée de France (EQRS) en amont du recrutement.
- Rémunération comprise entre **48 400 € bruts annuels et 70 000€ bruts annuels** selon l'expérience sur un poste équivalent.
- Travail en horaires administratifs avec flexibilité sur les horaires et jours travaillés ;
- Mobilité professionnelle
- Site difficilement accessible aux personnes à mobilité réduite.
- Permis B obligatoire

Les perspectives :

- Mobilité encouragée à partir de la cinquième année sur un site
- Evolutions possibles du dimensionnement de la circonscription avec ajout ou retrait de monuments selon les projets et nécessités

Les + :

- Cartes Culture et CMN
- Catalogue de formation enrichi et accès à l'offre de CMN Institut
- 32 jours de congés annuels et 13 jours de RTT
- Un réseau dynamique

Qui contacter ?**Informations :**

M. Anthony MARCHAND – DRH par intérim : anthony.marchand@monuments-nationaux.fr

Envois des candidatures :

CV et lettre de motivation obligatoires (+ dernier arrêté de situation pour les candidats fonctionnaires) à envoyer **au plus tard le 29/11/2024** à l'attention de la Directrice des ressources humaines du Centre des monuments nationaux par mail : recrutement@monuments-nationaux.fr

Modalités de recrutement :

Les candidatures seront examinées collégalement par au moins 2 personnes formées au processus de recrutement.